

UNIVERSITE DE MONASTIR
FACULTE DE PHARMACIE DE MONASTIR

AVIS DE SOLLICITATION
DE MANIFESTATION D'INTERET

SERVICE DE CONSULTANTS : CONSEILS EN OFFICINE

Dans le cadre de l'accord de prêt n° 7392-TN entre le Ministère et la BIRD , **la Faculté de Pharmacie de Monastir** a bénéficié d'une allocation pour la mise en place de son projet (PAQ2009-QE) intitulé « INNOVATION PEDAGOGIQUE PAR LA MISE EN PLACE D'UNE UNITE DE PHARMACIE EXPERIMENTALE POUR AMELIORER LA QUALITE DE LA FORMATION PROFESSIONNALISANTE », dont l'exécution s'étalera jusqu'à décembre 2011.

La Faculté de Pharmacie de Monastir, en tant qu'établissement gestionnaire de ce projet, se propose d'utiliser une partie des fonds de ce prêt pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat suivant : « **FORMATION DES MAITRES DE STAGES : THEME 2 - *CONSEILS EN OFFICINE*** ».

Ce contrat aura pour objectifs de :

1. Formation des maîtres de stages officinaux
2. Garantir un meilleur encadrement des étudiants en pharmacie conformément à leur profil de poste

La charge d'activité prévisionnelle pour les prestations demandées est estimée à 15heures/séminaire et la durée totale d'exécution de la mission est évaluée à quatre jours.

Les consultants intéressés, sont invités à manifester leur intérêt, en faisant acte de candidature et en fournissant les informations prouvant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services décrits ci-dessus (brochures, références en contrats analogues, expérience dans des conditions semblables disponibilité des qualifications nécessaires, ...).

Ces informations doivent être fournies au moyen du dossier suivant :

1. Lettre de candidature, dûment datée et signée, au nom du Mme la Doyenne de la Faculté de Pharmacie de Monastir.
2. Curriculum vitae du consultant et de ses éventuels associés faisant état des diplômes obtenus et retraçant les principales qualifications du consultant et de toutes ses expériences professionnelles acquises en rapport avec la mission.
3. Références récentes (5 dernières années) et pertinentes en missions de formation similaires avec mention obligatoire des données suivantes : libellé de mission, pays, période d'exécution, programme, documents et supports pédagogiques utilisés (avec pièces justificatives).
4. Qualification en rapport avec la nature de la mission (avec pièces justificatives).
5. Présentation de l'approche méthodologique à adopter pour la réalisation de la formation ainsi que les cours et les supports pédagogiques.

Pour renforcer leurs compétences respectives et augmenter leurs chances d'être présélectionnés, les candidats peuvent s'associer en Groupement. L'association entre consultants internationaux et nationaux est vivement recommandée. Un candidat ne peut pas faire partie de plus d'un Groupement.

La sélection des consultants sera effectuée sur la base des critères définis par les termes de références et en accord avec les procédures définies dans les directives : Sélection et emploi de consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale – Mai 2004 mises à jour en octobre 2006.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des plus amples informations au sujet des Termes de Références à l'adresse suivante : Cellule PAQ de la Faculté de Pharmacie de Monastir, Rue Avicenne 5000 Monastir Tunisie ou en consultant le site Internet www.um.rnu.tn ou www.fphm.rnu.tn

Les dossiers de candidature doivent parvenir par voie postale (recommandée ou rapide) ou par porteur à l'adresse ci-dessus avec la mention « **A NE PAS OUVRIR, Avis de Sollicitation de Manifestation d'intérêt, Formation des maîtres de stages - Thème 2.** »

La date limite pour la réception des dossiers est fixée au 14/07/2010 à 17h.00 heure locale, cachet du bureau d'ordre de la Faculté faisant foi.